



FACTURE VETERINAIRE POUR UN CHAT QUI N'EST PAS A MOI

Par **petermadman**, le **07/12/2014** à **17:40**

Bonjour, j'ai trouvé un chat (mars 2014) sur le bord d de la route qui venait de se faire balayer par une voiture. Je décide de le garder chez moi mais le voyant souffrir je préfère appeler le vétérinaire de garde. (dimanche 22h)

Avant de m' y rendre je précise que j'ai des revenus modestes et que je voudrai savoir si cela me serait facturé (dans le mesure ou le chat n'est pas a moi) Il m'explique que les soins seront offerts si le chat était ammené a mourir mais que je payerais si je voulais récupérer le chat . Le chat à été euthanasié dans la nuit.

aujourd'hui on m'envoie une facture de 70 euros. (dernière relance) que je ne peux/veux pas payer car il m'avait garanti que je ne payerais pas. quel est le risque encouru si je ne paye pas cette facture ? l'animal ne m'appartient dois-je regler la facture malgré tout ?

En cas de litige prolongé puis-je leur demander que c'etait bien moi ? (quelqu'un aurait pu tres bien donner mon nom pour ne pas payer) puis -je à l'extrême les menacer de procès pour avoir euthansier le chat sans mon accord ecrit ? merci a vous !